

Dans ce numéro

1. Les élections de la FDAAPPMA
2. Stage Pêche à la mouche
3. Ouverture du Brochet
4. Agenda

Les élections au sein de la Fédération

Au terme des mandats prolongés, et suite aux renouvellements des conseils d'administration de chaque AAPPMA, de nouvelles élections ont eu lieu le Samedi 19 Mars dernier au sein de la Fédération Départementale du Territoire de Belfort.

17 candidats se sont présentés, pour 15 places disponibles. Ont été élus :

- Président : Monsieur Daniel PASTORI, AAPPMA de Belfort-Bavilliers
- Vice-président : Monsieur Gildo POZZAN, AAPPMA de Réchesy
- Vice-président : Monsieur Jean-Marie LECHENNE, AAPPMA de Florimont
- Vice-président : Monsieur Guy TAQUARD, AAPPMA de Trévenans
- Trésorier : Monsieur Lionel LANG, AAPPMA de Belfort-Bavilliers
- Secrétaire : Monsieur Serge PHILEMON, AAPPMA de Joncherey-Delle-Thiancourt-Lebetain
- Administrateur : Monsieur Cyril DARGELOSSE, AAPPMA de Foussemagne
- Administrateur : Monsieur Jacky DUVIN, AAPPMA d'Anjoutey
- Administrateur : Monsieur Raphaël GUENOT, AAPPMA de Bourogne
- Administrateur : Monsieur Pascal GUITTARD, AAPPMA de Grandvillars
- Administrateur : Monsieur Michel HEINY, AAPPMA d'Anjoutey
- Administrateur : Monsieur Pascal JARDOT, AAPPMA de Belfort-Bavilliers
- Administrateur : Monsieur Gabriel MARTZOLFF, AAPPMA de Joncherey-Delle-Thiancourt-Lebetain
- Administrateur : Monsieur Éric MENETRE, AAPPMA de Montreux-Château
- Administrateur : Monsieur Mathieu PEREZ, AAPPMA de Belfort-Bavilliers

Messieurs Patrick CARLINET et Michaël LUCHETTA n'ont pas été élus. En revanche, suite aux services rendus par Monsieur Patrick CARLINET, il a été décidé de le nommer « Conseiller technique à titre consultatif auprès du trésorier ».

Stage de pêche à la mouche



90
FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

STAGE D'INITIATION
PÊCHE À LA MOUCHE 50 €

Du 20 au 24 juin

Nombre de participants maximum : 4 adultes
Créneau horaire : de 9H à 16H (repas non fourni)
Informations et inscription par téléphone au 06 68 83 71 17
ou par e-mail à : marc.vauthier@fede-peche90.fr
Le matériel sera mis à disposition des participants

Dans le cadre de sa formation BPJEPS, notre animateur organise pour les pêcheurs du Territoire de Belfort un stage d'initiation pêche à la mouche du 20 au 24 juin prochain.

Ce stage, limité à 4 participants est déjà complet. De ce fait, d'autres sessions seront certainement proposées à l'avenir.

Ouverture du Brochet

On a parlé de la truite fario dans notre dernière édition du Pêche Infos 90, c'est du brochet qu'il est question aujourd'hui...

Le brochet (*Esox lucius*) est un poisson carnassier au corps allongé, de couleur vert-brun, avec des bandes transversales jaunâtres. Sa tête plate à la forme d'un « bec de canard » équipé de 700 dents coupantes comme des rasoirs. Il peut dépasser 1,40 m et avoisiner les 25 kg... **Sa taille réglementaire de capture est de 50 cm** qu'il peut atteindre au bout d'un an seulement.

Il affectionne les eaux calmes des rivières de plaine et des plans d'eau riches en végétation. Il est présent dans toute la France mais malheureusement vulnérable en raison de la disparition de ses zones de reproduction.

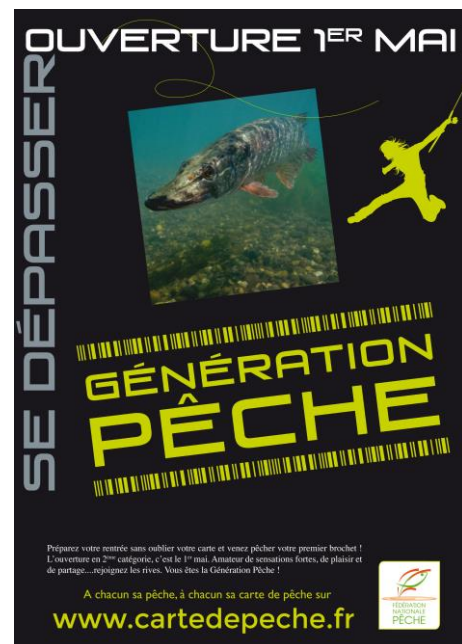
Le brochet fraie de février à avril, dans la végétation herbacée des prairies inondées.

La femelle expulse sur la végétation en moyenne 20 000 ovules par kilo de poids de corps. Après l'éclosion, les larves restent fixées à la végétation par la tête grâce à un organe adhésif. Les alevins se nourrissent au départ de plancton, puis d'insectes, puis de poissons.

La disparition des zones humides, le drainage des terrains agricoles, la rectification, le recalibrage et l'incision de nos cours d'eau sont responsables du déclin des populations. La fréquence des inondations est moins importante et l'eau ne séjourne plus assez longtemps dans le lit majeur après une crue. Le cycle de reproduction n'est donc plus possible dans bien des endroits...

Pour y remédier, il faudrait reméandrer nos cours d'eau pour supprimer l'incision et augmenter la fréquence des inondations et le maintien de l'eau dans le lit majeur.

Rendez-vous au bord de l'eau le 1^{er} mai, à partir de 5h44 pour découvrir ce poisson.



AGENDA



AVRIL

**Début des alevinages des 3
Parcours Truites**

9-10-11 Avril :

**Week-end TRUITES
AAPPMA de Montreux-Château**

Dimanche 17 Avril :

**Journée TRUITES
Petit Etang – AAPPMA de Trévenans**

Samedi 30 Avril :

Assemblée Générale Fédération



MAI

Dimanche 1^{er} Mai :

OUVERTURE DU BROCHET

Samedi 7 Mai :

**Soirée Country
AAPPMA de Fousse-magne**

Du 14 au 18 Mai :

**Championnat Bourgogne/Franche-
Comté de pêche à la carpe
Etang des Forges - Belfort**

Nous contacter

**Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique du Territoire de Belfort**

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : contact@fede-peche90.fr

Site internet : <http://federationpeche90.wix.com/federationpeche90>